

Travailler ensemble


CHEF CONSTRUCTEUR

avec problématiques de santé et-ou handicap



CHEF CONSTRUCTEUR

avec problématiques de santé et-ou handicap



Chaque situation demandant écoute, conseil et accompagnement sur-mesure, la Mission Handicap de la Branche de la Production Audiovisuelle apporte, trouve et partage ses réponses.

LES FONDAMENTAUX

Lire. Écrire. Compter. Parler. Voir. Entendre. Bouger.

Des outils adaptés prenant en compte les déficiences de la vue, de l'audition, de la lecture, de la mobilité, de la motricité, de la compréhension, et de la parole.

Permettent à chacun d'être à égalité de possibilités pour satisfaire ces fondamentaux.

Consulter : <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap#Se-faire-accompagner>

LES RÉALITÉS DU MÉTIER

Activité sous l'autorité du Chef décorateur, du Régisseur ou du Producteur.

Construire et monter les décors prévus sur plans par le Chef décorateur.

Définir les besoins de matériaux, fournitures, revêtements, couleurs...

Identifier, organiser, coordonner les commandes, délais, et interventions humaines pour la réalisation des décors.

Travailler à partir des créations du Chef décorateur.

Chiffrer le budget des décors et accessoires de décoration.

Suivre la fabrication, l'installation, le déplacement des décors, et accessoires.

Superviser l'animation des éléments de décor, des foules ou effets spéciaux.

Mémoriser des instructions orales ou écrites. Organiser son temps de travail.

Définir une méthodologie de travail.

Être doté d'une réelle créativité, constance et efficacité au quotidien.

Remettre les environnements en leur état d'origine au terme du tournage.

Être le garant des délais de livraison, de pose et d'enlèvement.

LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Le travail alterne activités denses et périodes chômées.

Prévoir :

De bonnes connaissances techniques de construction et architecturales.

D'être astucieux, force de propositions avec un sens aigu de l'esthétique, du détail, de la précision.

De grandes périodes de travail situées en amont, durant et en aval du projet.

De grandes amplitudes horaires nécessitant de l'autonomie, de pouvoir se lever tôt, de se coucher tard.

Des périodes et lieux de tournage contrastés : en toutes saisons, en extérieur et/ou intérieur, dans des zones meubles, fermes, escarpées, sablonneuses, humides, en hauteur ou non.

Un environnement bruyant ou non, sous l'eau, la terre, dans le ciel, en hauteur... En lumière ou non. Vive ou peu.

En France ou pas. De jour comme de nuit. En semaine et/ou le week-end.

Peu de temps pour trouver une organisation, un rythme.

Des négociations avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Une bonne et sérieuse connaissance des métiers intervenants sur un tournage.

Une puissante résistance aux pressions et au stress.

Une capacité à se remettre en cause, à se corriger.

La gestion d'une équipe, des prestataires, des plannings, des travaux.

De connaître les règles de la législation en lien avec l'hygiène, la sécurité et l'environnement.

Accepter et pouvoir :

Travailler en équipe, en constituer une. Organiser le travail.

Écouter et suivre les consignes, la hiérarchie.

Gérer ses émotions, être diplomate, organisé.

Concilier idées, exigences et rythmes d'une production.

Travailler à flux tendu.

Être réactif, force de propositions, de solutions, d'inventivité.

Faire avec un confort rudimentaire, improvisé, selon les espaces dédiés.

Anticiper, écouter, se montrer discret.

Au-delà est conseillé de :

Savoir se servir d'un logiciel de gestion des plannings.

Être doté d'une réelle et solide culture générale, de l'art, des époques, des cultures.

Savoir tenir ses connaissances techniques, artistiques à jour.

Posséder et cultiver ses réseaux professionnels (techniciens et prestataires, innovations, etc.).

Accepter des mouvements de foules, des scènes intimes.

Entretenir les contacts avec équipes artistiques, techniques.

Posséder permis B/C/D est un plus.

LE PLUS

Partager les solutions connues et mises en place

au quotidien pour adapter l'environnement, les actions, les perceptions.

Avoir une bonne connaissance du secteur et des professionnels pour les fédérer.

Posséder écoute, réactivité, rapidité de compréhension et d'exécution.

Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères dont l'anglais.

Être curieux des réalisations des autres.

LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS !

Le 11 février 2014, la charte Diversité du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées, dans le secteur de la communication audiovisuelle, était signée par de nombreux représentants du secteur. Audiens en juin 2017 et l'Association pour le paritarisme dans la branche de la production audiovisuelle (APPAV) en juillet 2018 ont rejoint les signataires.

Parmi les engagements : développer l'accessibilité dans les écoles, encourager l'accès à l'emploi.

<http://www.csa.fr>

CONSEIL D'EXPERT

Mobilité réduite ?

Dans l'environnement audiovisuel, les productions en plateau TV ou en studio d'animation, induisent moins de déplacements, de nécessité de mobilité.

Des véhicules adaptés existent équivalents à des véhicules habituellement utilisés.

Motricité et TMS* ?

Des outils pour alléger les charges, existent.

Ouïe ou vue absente, déficiente ?

Des aides techniques sont nécessaires et des financements sont possibles.

Tout autant, pour communiquer, échanger, se comprendre, des applications numériques se développent.

État de santé précaire ?

La fatigabilité, engendrée par des rythmes soutenus, peut faire l'objet d'une organisation en amont pour adapter les temps de travail autour du professionnel.

En anticipant, il sera aussi possible d'indiquer des préférences alimentaires, des temps de pause pour prise de traitement, par exemple.

Par ailleurs, il est fréquent que les équipes constituées se retrouvent sur d'autres projets pour y travailler ensemble. Cette fidélité est un atout pour rassurer, assurer, lever les freins relationnels, faire fructifier les organisations adaptées autour d'un membre de la production en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.

*TMS = Troubles musculo-squelettiques

**MISSION
HANDICAP** 
**PRODUCTION
AUDIOVISUELLE**
■ ■ ■ ■ ■

Des experts sont à votre service et sur rendez-vous :

www.missionh-prodaudio.fr

01 73 17 36 65

mission.h@audiens.org